



L'echo de Béchy

Bulletin d'information municipale

Le mot du maire

Faites la fête avec nous ...

Les 8 et 9 juillet, avec les associations du village, nous avons organisé « la Fête des Associations ». Pour la première édition, cette manifestation a ravi beaucoup de personnes et nous allons préparer celle de l'an prochain. De nouveaux bénévoles seront les bienvenus.

Depuis trois mois, nous avons un nouveau Président, un autre gouvernement, mais peu d'espoir pour nos finances locales. En effet, les mesures annoncées vont à nouveau pénaliser fortement les communes avec des dotations qui seront réduites.

Je n'ose même pas penser à la réforme annoncée de la taxe d'habitation qui serait supprimée pour une grande majorité de foyers.

Une information de dernière minute : les députés viennent de supprimer la réserve parlementaire. Cela représente pour cette année :

- 5000 euros pour les travaux de rénovation de l'église par Mme Zimmermann ;
- 1 500 euros pour l'équipement de deux salles de primaire avec des tableaux numériques par M. Masseret ;
- 1 000 euros pour le remplacement de deux projecteurs au stade sur les fonds de M. Masson

Nous sommes les premières victimes de ces décisions.

Que vous partiez en vacances ou que vous restiez chez vous, je vous souhaite de grands moments de sérénité et d'agréables moments en famille.

Gilles BECK, votre Maire.

Horaires de la mairie

Ouverture au public :

Lundi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 10h00 à 12h00
Vendredi de 16h30 à 18h00

Pour tout renseignement ou demande urgente, le secrétariat peut être contacté par téléphone :

- Lundi : de 14h à 18h30
- Mardi : de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
- Mercredi : de 8h30 à 12h
- Jeudi : de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
- Vendredi : de 14h à 18h

Tel : **03 87 64 64 08**

email: commune.bechy@wanadoo.fr

Site web : www.bechy.fr

Formalités à faire en mairie

Vous emménagez à Béchy

Vous devez vous inscrire en mairie :

- sur le fichier domiciliaire (se munir de votre livret de famille)
- sur les listes électorales (se munir de votre carte d'identité)

Vous déménagez de Béchy

Vous devez signaler en mairie votre changement d'adresse

Carte d'identité

Les dossiers sont à constituer à la mairie de Rémillly

Passeport biométrique

Les dossiers sont à constituer à la mairie de Rémillly

Carte d'identité

Depuis le 28 mars, les demandes de cartes nationales d'identité s'effectuent de la même façon que pour les passeports auprès des seules mairies équipées du dispositif adapté, dont la mairie de Béchy n'est pas munie.

Après avoir retiré un formulaire de demande dans notre mairie ou sur internet sur passeport.ants.gouv.fr, il vous faudra donc prendre rendez-vous auprès de l'une des mairies suivantes : Amnéville, Berhen-lès-Forbach, Bitche, Boulay, Bouzonville, Château-Salins, Creutzwald, Dieuze, Fameck, Faulquemont, Forbach, Freyming-Merlebach, Hayange, Maizière-lès-Metz, Metz, Montigny-lès-Metz, Morhange, Rémillly, Rombas, Saint-Avold, Sarralbe, Sarrebourg, Sarreguemines, Sierck-lès-Bains, Thionville, Woippy ou Yutz.

SUPER U
Les nouveaux commerçants
RÉMILLY
Tél. 03 87 64 62 63
ouvert non-stop tous les jours
de 8 h à 20 h
CARTE U La récompense de ma fidélité
Les nouveaux commerçants

Travaux à l'église

Des travaux à l'église ont concerné la toiture pour assurer son étanchéité ainsi que la propreté de l'entrée avec l'implantation de repoussoirs à pigeons. Le Conseil de Fabrique a participé à hauteur de 3 342 € pour la réfection d'un battant et d'un mouton de cloche (pièce de bois supérieure à laquelle la cloche est suspendue). Par sa présidente, Mme Marguerite MARI, le Conseil tient à remercier les généreux donateurs de la paroisse qui ont participé aux frais de chauffage pour 1185€.

Voisins en fête

Cette année encore, dans les différents quartiers du village, la fête des voisins a été célébrée comme il se doit.

Ci-contre par exemple, les habitants du secteur de la rue principale et de la route de Rémilly.



La fête des voisins du quartier de la rue principale et route de Rémilly

Nos anciens à l'honneur

Comme le veut la coutume, nos aînés ont cette année encore pu se retrouver pour partager un moment de convivialité le dimanche 12 mars dernier. Les personnalités politiques Mme Danièle JAGER-WEBER, conseillère départementale, Mme Marie-Jo ZIMMERMANN, Députée de la Moselle, et M. Jean-Louis MASSON, Sénateur de la Moselle ont également répondu présents à l'invitation de la municipalité.

Si ce rendez-vous annuel est l'occasion de partager un bon repas élaboré cette année par l'Auberge du Diablo Thym, il fut aussi l'occasion de présenter les œuvres réalisées par certains membres du Foyer Rural dans le cadre d'une activité peinture. Ces tableaux habilleront prochainement les murs de la salle du Foyer Socio-Educatif et de la mairie.



La joyeuse équipe du repas des seniors 2017

A l'occasion de l'anniversaire de Mme Joséphine DAMIEN née HOLZHAMMER le 6 juillet dernier, M. Le Maire accompagné de Mme BITSCH, 3^{ème} adjointe et fille de Mme DAMIEN, s'est présenté chez elle pour fêter son 96^{ème} anniversaire. Il avait également convié M. Fernand FOULIGNY qui aura 95 ans dans quelques mois et leur a remis à chacun un petit présent.



Fernand FOULIGNY, Christiane BITSCH, Joséphine DAMIEN et Gilles BECK

On a tant besoin de nature

Point Vert
Magasin Vert

430 MAGASINS POUR VOTRE JARDIN
LA NATURE EST NOTRE MÉTIER

Magasin Vert

Route de Metz - Zone Commerciale des 5 Epis
REMILLY - ☎ 03 87 64 81 68

Les comptes de la commune

Pour clôturer l'année 2016, le compte principal (M14) de la commune termine avec un résultat en légère hausse, grâce notamment à une vente de bois plutôt bonne cette année. Pour le compte de la station d'épuration (M49), le résultat baisse de 3 975,34 €, en partie à cause de importants amortissements des travaux réalisés ces dernières années.

Le budget principal pour 2017 prévoit un fort excédent en prévision des 2 chantiers importants qui devraient être financés l'année suivante : la rénovation de l'école maternelle et l'enfouissement des réseaux en haut du village.

On notera enfin, pour les 2 comptes, une baisse régulière de l'endettement, qui atteste d'une gestion saine des comptes publics.

Compte principal 2016 (M14)			
Dépenses de fonctionnement (A) <i>dont charges de personnel</i>	319 769,79 € 97 948,70 €	Recettes de fonctionnement (D) <i>dont ventes de bois</i>	339 830,45 € 31 987,26 €
Dépenses d'investissement (B)	81 541,09 €	Recettes d'investissement (E) <i>dont affectation du résultat de fonctionnement (F)</i>	80 278,37 € 47 895,26 €
Dépenses totales (C = A + B)	401 310,88 €	Recettes totales (G = D + E)	420 108,82 €
Résultat de l'exercice 2016 – excédent (H = G – C – F) <i>dont résultat de fonctionnement – excédent (D – A) résultat d'investissement – déficit (E – B) – hors affectation résultat de fonctionnement</i>			+ 18 797,94 € +20 060,66 € -1 262,72 €
Résultat brut de clôture 2015 – excédent (I)			323 472,22 €
Résultat brut de clôture 2016 – excédent (J = H + I)			342 270,16 €

Etat de la dette du compte principal (M14) – capital restant dû			
Au 01/01/2015 : 207 218,19 €	Au 01/01/2016 : 189 301,24 €	Au 01/01/2017 : 170 531,78 €	Au 31/12/2017 : 155 314,21 €

Compte assainissement 2016 (M49)			
Dépenses de fonctionnement (A)	41 950,47 €	Recettes de fonctionnement (D)	45 030,60 €
Dépenses d'investissement (B)	29 536,47 €	Recettes d'investissement (E) <i>dont affectation du résultat de fonctionnement (F)</i>	22 481,00 € 0,00 €
Dépenses totales (C = A + B)	71 486,94 €	Recettes totales (G = D + E)	67 511,60 €
Résultat de l'exercice 2016 – excédent (H = G – C – F) <i>dont résultat de fonctionnement – excédent (D – A) résultat d'investissement – déficit (E – B) – hors affectation résultat de fonctionnement</i>			- 3 975,34 € +3 080,13 € - 7 055,47 €
Résultat brut de clôture 2015 – excédent (I)			6 382,04 €
Résultat brut de clôture 2016 – excédent (J = H + I)			2 406,70 €

Etat de la dette du compte assainissement (M49) – capital restant dû			
Au 01/01/2015 : 70 771,41 €	Au 01/01/2016 : 58 316,83 €	Au 01/01/2017 : 45 449,31 €	Au 13/12/2017 : 32 457,63 €

Le budget prévisionnel principal est basé sur les projets envisagés ci-dessus dans « le mot du Maire ».

Budget principal prévisionnel 2017 (M14)			
Dépenses de fonctionnement	470 947,07 €	Recettes de fonctionnement	510 995,80 €
Dépenses d'investissement <i>dont travaux école maternelle travaux forêt enfouissement des réseaux</i>	165 053,50 € 21 500,00 € 25 000,00 € 19 843,20 €	Recettes d'investissement	165 053,50 €
Dépenses totales	576 838,48 €	Recettes totales	676 049,30 €

Budget assainissement prévisionnel 2017 (M49)			
Dépenses de fonctionnement	47 790,39 €	Recettes de fonctionnement	47 790,39 €
Dépenses d'investissement	32 475,72 €	Recettes d'investissement	32 475,72 €
Dépenses totales	80 266,11 €	Recettes totales	80 266,11 €

Enfouissement des réseaux

Comme nous avons pu vous le dire dans le précédent numéro, une étude a été menée pour déterminer le secteur retenu pour continuer l'enfouissement des réseaux. Il a ainsi été décidé de lancer une nouvelle phase de travaux dans le secteur de la rue des Violettes, rue du Muguet, rue des Lilas et sortie vers Rémilly, soit 46 habitations.

Les travaux devraient démarrer durant le premier trimestre 2018 pour coïncider avec les travaux de déploiement de la fibre optique.

Arrivées

M. Lionel WEILER et sa famille
M. Ludovic BEURTON et Mme Sandra PLATANO
M. Maxime PADOIN et sa famille
M. Nicolas MAURIZE et sa famille
Mme Magalie GEHIN et Mme Fanny LAMBLIN

Mariages

Mme Hélène MICHEL et M. Gorm SAND PETERSEN JACOBSEN
Mme Nadège PIERRE et M. Georges PARACIEY
Mme Pauline THIL et M. Nicolas TAUPENOT

Naissances

Noa POINSIGNON
Aliya PERNOT
Elise, Rose PADOIN
Anna MAURIZE

Décès

M. Joseph Nicolas Emile GUINET
Mme Bernadette Hélène LEROY épouse MULLER



À Rémilly, 13 place du Général De Gaulle
Mardi : 8h30-12h et 13h30-18h
Mercredi : 8h30 – 12h
Jeudi : 8h30 – 12h
Vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h
Samedi : 9h – 12h
Tel. : 03 87 64 75 23

Une première fête des associations réussie

La première édition de la fête des associations de Béchy s'est déroulée les 8 et 9 juillet derniers. Ce week-end a été riche en animations. Merci à tous les bénévoles des associations impliquées : L'AEN, l'Etoile Sportive, le Foyer Rural et l'Association des Co-lotis des Coteaux de Béchy. Le résultat financier positif de la fête a permis de constituer une cagnotte de près de 1800 €, qui permettra d'organiser une deuxième édition encore plus belle l'année prochaine !

Pour cela, les acteurs de cette 1^{ère} année souhaitent vivement des bénévoles plus nombreux pour accompagner les associations et le conseil municipal.

Les villageois étaient nombreux à apprécier les multiples orchestres et attractions : marche-découverte, tournoi de pétanque, soirée dansante, cracheurs de feu, concert de mandoline à l'église, hard rock, maquillage et jeux pour les enfants, initiation au tir à l'arc... tout ceci en plus des points de restauration et buvettes ainsi que des forains habituels et le feu d'artifice. « C'était une vraie fête comme dans le passé ! » a-t-on entendu parmi les participants. Merci à nos sponsors pour leur soutien, et merci à Sébastien ANTOINE pour ses magnifiques photos.

